



Ma femme pose des conditions pour revenir a la maison

Par **paco_old**, le **17/10/2007** à **01:53**

bonjour, je suis un citoyen marocain, marié depuis 2 ans et je viens d'avoir une petite fille de 2 mois. je vis dans une petite maison de 51 m2 a côté de celle de mes parents. je ne paye pas de loyer car elle appartient a mon pere et lui me laisse la maison sans condition. une fois que ma femme a accouché elle m'a demandé de passer le mois de ramadan chez ses parents, j'ai tres vite accepté surtout qu'elle a accouché avec une césarienne. depuis elle a refusé de revenir chez moi avec la petite en disant que la maison n'est pas bien pour la petite et que mon enfant risque d'attrapper une maladie dans cette maison!!!. elle me pose une condition pour revoir ma fille et pour coucher avec moi, c'est d'aller louer une autre maison autre que celle ci. le vrai problème pour moi c'est que mon pere ne voit presque pas du fait de son age 80 ans et du fait de son diabète. moi je refuse de changer de maison pour les raisons suivantes:

- 1- la maladie et l'age de mon pere et ma mere et qu'ils ont besoin de les aider pour les simples choses de la vie et pour cela je doit rester le plus proche.
- 2- la maison ou j'habite actuellement ne presente aucun défaut en plus que ma femme a accepté d'y vivre avant et apres le mariage pendant deux ans.
- 3- je sais tres bien que la vraie raison est qu'elle veut se debarrasser de moi tout simplement apres avoir pris ce qu'elle voulait de moi c'est a dire un enfant.

je vous remercie de m'aider et de m'indiquer si j'entame une procédure juridique est ce que j'aurai la possibilité d'avoir la petite pour moi si elle continue de poser ses conditions pour vivre avec moi. merci infiniment...